

## Appel à contribution : Votre journal de confinement

Les Archives Municipales d'Orange souhaitent, en cette période dans laquelle les repères quotidiens ont changé, conserver la trace de l'évènement inédit que nous vivons.

Afin de mettre en place cet archivage atypique, il s'agit de proposer aux Orangeois d'être les acteurs de leur confinement en tenant « un petit journal de confinement ».

Ces documents, une fois transmis, seront archivés afin que les générations futures puissent prendre toute la mesure de la situation que nous subissons actuellement.

Durant cette période, chaque orangeois, enfant ou adulte qui le souhaite, est invité à tenir un « journal de confinement ». Il pourra y relater sa vie au quotidien : ses occupations, ses préoccupations, la garde des enfants, l'aide aux devoirs, le travail, les sentiments éprouvés, les frustrations... En répondant à une seule question : Comment vivez-vous ce confinement ?

C'est aussi l'occasion de vivre cette expérience comme un divertissement, une activité ludique, une parenthèse. Le ton peut être léger, profond ou décalé...En cet instant, seule la véracité des témoignages compte.

Ces journaux seront archivés par le service des Archives Municipales de la Ville. Ils seront le reflet de ce qui a été vécu en France, mais plus spécifiquement par la population orangeoise. Ils pourront être consultés à court, moyen ou long terme en fonction de la volonté de chacun, de manière anonymisée ou pas. Il ne s'agit bien évidemment pas d'être indiscret, mais juste de mettre en place une démarche à titre scientifique et historique.

A l'ère du numérique et des réseaux sociaux, ces journaux peuvent prendre différentes formes : papier, informatique, dessin, reportage photographique ou encore audio ou vidéo. Il s'agit avant tout de conserver la trace de cet évènement.

Nous vous invitons donc à partager cette initiative autour de vous, afin de sensibiliser et toucher également les personnes n'ayant pas accès à internet ou aux réseaux sociaux.

Compte tenu de la difficulté d'archiver convenablement les pages des réseaux virtuels, vos documents (textes, reportages photographiques, dessins, enregistrements audio ou vidéo) peuvent être créés de manière manuscrite, mais aussi créés sous Word ou PDF, nommément ou de manière anonyme.

Dans ce dernier cas, Il suffira, afin de bien cerner la situation du récit, d'avoir connaissance des éléments susceptibles d'être utiles à la compréhension de votre écrit. (famille nombreuse ou pas, en pavillon ou habitat collectif, célibataire, personne fragile, jeune couple, personnel médical, commerçant...)

La seule règle à suivre dans la rédaction et la création de ces documents, est le respect de soi et des autres.

Les archivistes de la ville d'Orange se tiennent à votre disposition pour vous informer davantage sur les modalités de don. Vous pouvez les joindre à l'adresse courriel suivante :

[archives@ville-orange.fr](mailto:archives@ville-orange.fr)

Une réponse vous sera donnée le plus rapidement possible.

Nous comptons sur votre collaboration et votre participation active à ce que sera une partie de l'histoire de notre ville. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'être en bonne santé et de supporter ce confinement nécessaire du mieux possible.

L'équipe des archives municipales d'Orange.